



**CHAMALIÈRES
NATATION**



ASM CHAMALIÈRES NATATION

**CENTRE TERRITORIAL DE FORMATION AUX
MÉTIERS DE LA NATATION ET DU SPORT
PUY-DE-DÔME 63**

Centre Aquatique « Les Hautes Roches »
BP 81 63404 CHAMALIÈRES Cedex

☎ 04 73 93 55 65
✉ secretariat@asm-chamalieres-natation.fr
🌐 www.asmchamalieresnatation.fr

N° SIRET : 42073768600014

N° Agrément Jeunesse & Sport : 63S124
N° Déclaration en préfecture : W63200751

SIÈGE SOCIAL : 5 Rue de Peyrarbe, 63200 MOZAC
☎ 06 89 29 23 87
✉ fnmnsca63@gmail.com

N° SIRET : 518 244 587 00029 – N° Déclaration :
07/01/2020

**Organisme de formation N°84 63 04808 63 agréé par la
Fédération National des Métiers de la Natation et du
sport**

**Maison des sports BP 70001
13 Rue Jean Moulin, 54510 TOMBLAINE
Agréé Préfecture Puy de Dôme n°20231470**

INSCRIPTION B.N.S.S.A. 2024-2025

ORGANISATION DE LA FORMATION

FORMATION P.S.E.1 : prérequis obligatoire pour se présenter au B.N.S.S.A.

- Durée 39 heures minimum, durant les week-ends de janvier et février 2025 ou vacances scolaires en fonction des disponibilités sur 5 jours pleins avec une coupure déjeuner à midi. Dates exactes à définir entre le CTF63 et l'ASM CHAMALIÈRES NATATION, une convocation sera envoyée à chaque participant.
- Lieu : À définir
- **Un livret PSE 1 sera remis au cours du stage.**

FORMATION B.N.S.S.A. : natation-sauvetage et réglementation

- Natation et Sauvetage assurés par les moniteurs du CTF63 et de l'ASM CHAMALIÈRES NATATION, les mercredi de 18H30 à 20h00 (environ 40 heures).
- Réglementation assurée par les moniteurs du CTF63 et de l'ASM CHAMALIÈRES NATATION sur 3 demi-journées à définir (entre janvier et mai).
- **Un livret BNSSA sera remis au cours du stage.**

EXAMEN DU B.N.S.S.A. assuré par le CTF 63 FNMNS, probablement à la piscine de Chamalières avec la présence d'un éducateur de l'ASM CHAMALIÈRES NATATION.

Une convocation à l'examen sera envoyée par le CTF 63 à chaque participant remplissant les conditions.

Jours d'examen avril / mai 2025, dates à définir entre les deux organismes.

Sur la 1/2 journée:

- Épreuves pratiques en piscine
- Une épreuve de la réglementation en salle en fin ou avant les épreuves physiques. (À définir)

Les certificats de compétences PSE1, les attestations de réussite à l'examen BNSSA et les diplômes BNSSA seront remis par le CTF 63 au responsable de l'ASM CHAMALIÈRES NATATION pour remise aux candidats validés.

DOCUMENTS A FOURNIR

L'inscription au stage ne sera acceptée qu'à la remise de l'ensemble des documents suivants et **seuls les candidats ayant remis le dossier complet seront retenus** (pages de 5 à 8)

- * la fiche d'inscription mentionnant l'option choisie.
- * Une copie de la carte nationale d'identité (recto, verso)
- * le certificat médical de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier précisant l'aptitude au sauvetage aquatique **(modèle joint uniquement)** pour suivre la formation.
- * Un chèque libellé à l'ordre de **CTF63 FNMNS en fonction de l'option choisie.**
Ce règlement ne comprend pas la somme destinée à l'ASM CHAMALIÈRES NATATION
- * 1 photo d'identité à coller sur la fiche d'inscription.
- * autorisation de droit à l'image
- * AUTORISATION PARENTALE et juge pour enfant si mineur de -17 ans
- * **Pour les titulaires du PSE1, PSE2 ou équivalence, une copie de leur diplôme et de leur dernière révision.**

Le dossier complet est à adresser à l'ASM CHAMALIÈRES NATATION qui se chargera de transmettre l'ensemble des éléments au CTF63 FNMNS



ASM CHAMALIÈRES NAT.		FNMNS		
COMPRIS DANS LE TARIF	TARIF	TARIF	OPTION CHOISIE	COMPRIS DANS LE TARIF
<ul style="list-style-type: none"> - Cotisation ASM CHAMALIÈRES NATATION - Licence FFN (Assurance dans le cadre de l'activité en piscine) - Formation au sauvetage en piscine et préparation aux épreuves aquatiques - Gestion de la logistique formation et examen en coordination avec la FNMNS - Livret réglementation BNSSA 	340.00€	310.00€	PSE1 + INSCRIPTION BNSSA	<ul style="list-style-type: none"> - Formation initiale PSE 1 de 39h00 avec délivrance d'un certificat de compétences. (si validation) - Un livret mémento PSE1 - Une inscription à l'examen du BNSSA - Une assurance responsabilité civil BNSSA formation - Un diplôme BNSSA pour les candidats déclarés aptes. - Une assurance responsabilité civile souscrite auprès de la FNMNS pour les candidats reçus au BNSSA pour leur 1ère année d'activité
	650.00€			
<ul style="list-style-type: none"> - Cotisation ASM CHAMALIÈRES NATATION - Licence FFN (Assurance dans le cadre de l'activité en piscine) - Formation au sauvetage en piscine et préparation aux épreuves aquatiques - Gestion de la logistique formation et examen en coordination avec la FNMNS - Livret réglementation BNSSA 	340.00€	70.00€	INSCRIPTION BNSSA pour les titulaires du PSE1 ou PSE2 à jour	<ul style="list-style-type: none"> - Une inscription à l'examen du BNSSA - Une assurance responsabilité civil BNSSA formation - Un diplôme BNSSA pour les candidats déclarés aptes. - Une assurance responsabilité civile souscrite auprès de la FNMNS pour les candidats reçus au BNSSA pour leur 1ère année d'activité
	410.00€			
<ul style="list-style-type: none"> - Cotisation ASM CHAMALIÈRES NATATION - Licence FFN (Assurance dans le cadre de l'activité en piscine) - Formation au sauvetage en piscine et préparation aux épreuves aquatiques - Gestion de la logistique formation et examen en coordination avec la FNMNS - Livret réglementation BNSSA 	340.00€	140.00€	INSCRIPTION BNSSA + recyclage PSE1	<ul style="list-style-type: none"> - Formation continue PSE1 ou PSE2 de minimum 6H00 avec délivrance d'un certificat de validation de formation continue. - Un diplôme BNSSA pour les candidats déclarés aptes. - Une assurance responsabilité civile souscrite auprès de la FNMNS pour les candidats reçus au BNSSA pour leur 1ère année d'activité.
	480.00€			
<ul style="list-style-type: none"> - Cotisation ASM CHAMALIÈRES NATATION - Licence FFN (Assurance dans le cadre de l'activité en piscine) - Formation au sauvetage en piscine et préparation aux épreuves aquatiques 	300.00€	70.00€	RECYCLAGE BNSSA	<ul style="list-style-type: none"> - Un diplôme BNSSA pour les candidats déclarés aptes.
	370.00€			



**CHAMALIERES
NATATION**



LE RATTRAPAGE A L'EXAMEN BNSSA SERA FACTURE 40.00€ AU CANDIDAT PAR LE CTF63

- Deux paiement séparés sont demandés par chèque, la partie ASM, à l'ordre de l'ASM Chamalières Natation, la partie FNMNS à l'ordre de la FNMNS 63 (se référer au tableau page 3).

Le débit par chèques pourra être fractionné pour étaler les paiements.

Contact ASM : Secrétariat ASM
 Tel : 06.51.19.62.21
 Mr TRINQUART Jérémy, responsable sportif ASM
 Tel : 06.79.02.72.76

Contact FNMNS : Mr DIONNET Jean Louis, président CTF 63 FNMNS
 Tel : 06.89.29.23.87
 Mr JOLIVOT Christian, vice-président CTF 63 FNMNS
 Tel : 06.68.37.36.68

Les formateurs, qui dispenseront les formations, seront désignés ultérieurement

Le passage de l'examen peut se faire dès 17 ans mais le diplôme ne lui sera remis qu'à l'âge de 18 ans.

L'obtention du PSE 1 est un prérequis pour se présenter aux épreuves du BNSSA.



DOSSIER D'INSCRIPTION BNSSA 2024 / 2025



*Coller la photo
ici*



INSCRIPTION au PSE1 et à l'examen BNSSA	310.00€	<i>Cocher l'option choisie et joindre le chèque à l'ordre de CTF63 FNMNS</i>
INSCRIPTION uniquement à l'examen BNSSA	70.00€	
INSCRIPTION à une révision PSE 1 et à l'examen BNSSA	140.00€	
INSCRIPTION à une révision BNSSA	70.00€	

Document à renseigner svp en lettres majuscules

Nom			
Prénom			
Sexe			
Date de naissance			
Lieu et code postal de naissance			
Pays			
Adresse			
Code postal			
Ville			
Numéro de téléphone			
Adresse mail			
Certificat de compétences PSE1-PSE 2 ou équivalence			
Date obtention	Le	/	/ N°
Date dernière révision	Le	/	/
Joindre une copie du certificat de compétences PSE1-PSE2 ou équivalence et la dernière attestation de formation continue.			

J'accepte les conditions générales de stage en ayant pris connaissance du règlement de formation.

Fait à :

le / /

Signature :



Certificat médical BNSSA

Certificat exigé pour tout candidat au BNSSA. Ce certificat devra être établi moins de trois mois avant tout dépôt de dossier. Fournir un original tamponné et signé par le médecin

Je soussigné,, Docteur en médecine certifie avoir examiné ce jour,

M / Mme

et avoir constaté que cette personne ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de baignade.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une faculté d'élocution normale, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à cinq mètres et une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous.

SANS CORRECTION :

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesuré séparément : soit au moins 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10

Cas particulier : *Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est 4/10 + inférieur à 1/10*

AVEC CORRECTION :

- *soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1:10)*
- *soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.*

Cas particulier : *Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'autre œil corrigé.*

À le

Signature et cachet du médecin obligatoire



AUTORISATION EXPLOITATION DROIT à L'IMAGE

Sans retour de ce présent document dûment rempli et signé, l'ASM Chamalières Natation et le CTF 63 FNMNS considéreront votre non-réponse comme une autorisation de droit d'utilisation de votre image.

Je soussigné(e)

NOM :

PRENOM :

Demeurant à

Libellé VOIE :

CP :

VILLE :

Né (e) le :

A :

Nationalité :

Agissant en mon nom personnel.

Autorise l'ASM CHAMALIÈRES NATATION et le CTF 63 FNMNS à reproduire et exploiter mon image fixée dans le cadre de photographies pour la prestation de la promotion et la communication en interne comme en externe.

N'autorise pas à reproduire et exploiter mon image fixée dans le cadre de photographies pour la prestation de la promotion et la communication en interne comme en externe.

Cette autorisation donne la possibilité pour le photographe d'utiliser, de publier, de reproduire, d'adapter mon image pour une utilisation interne et externe à l'ASM Chamalières Natation et le C.T.F. 63 FNMNS.

Je garantis n'être lié (e) par aucun accord avec un tiers, de quelque nature que ce soit, ayant pour objet ou pour effet de limiter ou empêcher la mise en œuvre de la présente autorisation.

La présente autorisation d'exploitation de mon droit à l'image est consentie à titre gratuit.

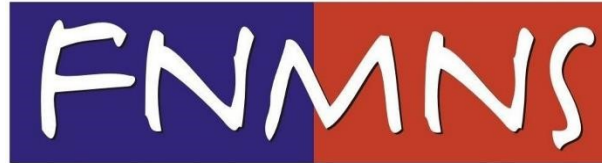
Fait à :

le

Signature :



**CHAMALIERES
NATATION**



Centre Territorial de Formation
du Puy de Dôme

Autorisation parentale pour les candidats mineurs

Je soussigné(e) : Nom : _____
 Prénom : _____

agissant en qualité de _____ autorise

Nom : _____

Prénom : _____

à suivre la formation : _____ dispensée par le CTF 63 FNMNS
le ____/____/____ ou du ____/____/____ au ____/____/____.

Fait à _____

Le ____/____/____

Signature :